

APPEL À COMMUNICATION



La Chaux-de-Fonds du 15 au 17 février 2012
Rencontres internationales des Villes-Santé de l'O.M.S.
et des Villes et Villages en Santé

Les temps de la ville, les temps de la vie Des espaces de vie pour les générations

Entre science et imaginaire, le temps fascine.

Le temps n'est pas seulement relatif à la vitesse de la lumière, il l'est aussi en fonction de la culture des groupes sociaux. Il semble qu'aussi loin que l'on remonte à l'origine de l'humanité, l'observation du cosmos, la mesure des saisons et des jours qui passent a fait l'objet de recherches, de spéculations, d'échanges, pour s'accorder sur les meilleurs repères qui jalonnent les étapes de la vie des sociétés humaines.

Indissociable de toute construction de la pensée savante, le temps est objet d'étude, facteur déterminant d'un phénomène observé ou indicateur choisi pour rendre possible la comparaison des expériences aussi bien en sciences physiques qu'en sciences sociales.

L'imaginaire aussi s'accommode bien de la pensée du temps. Poètes et romanciers déroulent sans relâche les fils du temps passé et du temps futur et révèlent à travers leurs états d'âmes, les caractères communs de leurs contemporains.

De l'art savant des horlogers, aux refrains des berceuses qui rythment le jour qui s'éteint, la fabrique du temps met en forme le patrimoine d'une société d'humains qui trouve là l'expression de leur existence partagée.

Mais le temps est aussi un sentiment, qui imprime sa marque originale à l'environnement et au quotidien de chacun. Le temps du travail n'est pas le même que celui des vacances, le temps de l'enfance ne se ressent pas avec la même précipitation que celui de l'âge mûr.

Les espaces partagés que sont les villes et les villages concentrent toutes les facettes du temps pensée, celui des savants et des artistes, celui du travail et des loisirs, celui des âges de la vie...

Pour tous les temps pour tous les âges

Une Ville-Santé est un espace où la prise en compte du temps permet de faire société.

Les Villes-Santé et Villes et Villages en santé contiennent cette diversité de conception du temps et la complexité de son expression dans tous les milieux de vie et pour toutes les populations. Elles considèrent que cette attention partagée au rythme de vie, ajustée aux besoins des habitants, peut être un facteur déterminant de justice sociale. **Une ville pour tous est une ville équitable**, qui n'impose pas aux uns le rythme des autres, qui favorise un partage des espaces de vie, de logement, d'études et de travail, de transport et d'accessibilité, de loisirs et de culture. **Une ville pour tous est une ville forte de la diversité** de ses groupes sociaux, qui sait que la cohésion sociale dépend de la prise en compte des étapes de la vie et du lien entre les générations. **Une ville pour tous est une ville solidaire**, qui soutient l'échange et l'entraide entre les générations, au sein des familles ou en dehors, solidaire avec les générations futures, elle assure un développement durable, qui ne leur fera pas supporter les choix du présent.

Parce qu'il leur est moins facile que pour les autres de peser sur les choix d'organisation des espaces citadins, les jeunes, enfants et adolescents, ceux qui bénéficieront ou supporteront le plus longtemps les choix d'aujourd'hui, mais aussi les aînés, qui constituent la mémoire et la conscience du patrimoine partagé, font l'objet d'une attention particulière des Villes-Santé et des Villes et Villages en santé.

En 1996 à Genève les Villes-Santé et les Villes et Villages en santé avaient choisi de mettre au centre de leurs préoccupations l'enfant et l'adolescent dans la ville. De nouveau en Suisse et quelques « temps » après, la ville de La

Chaux-de-Fonds, Métropole horlogère, sera l'espace de rencontres de tous ceux qui œuvrent pour une ville du présent et de l'avenir, qui assure une prise en compte de toutes ses générations, qui favorise l'expression de leurs attentes, l'adaptation des environnements naturels et sociaux à leurs besoins de connaissance, de vie collective, d'éveil et d'éducation, de développement personnel et d'apprentissage de la citoyenneté, d'accès facilité aux services et de partage des espaces publics.

À l'occasion des rencontres internationales des Villes-Santé de l'O.M.S. et des Villes et Villages en Santé, les réseaux francophones souhaitent examiner les principes fondateurs de la promotion de la santé en milieu urbain autour des expériences des villes des réseaux. Les actions présentées – menées dans le cadre d'une approche globale Ville-Santé – seront identifiées à partir des activités ou projets menés en faveur des adaptations aux besoins de tous les âges de la vie, pour la cohabitation et les échanges entre les générations.

Les actions exposées seront celles des villes des réseaux, mais le colloque est ouvert à tous les acteurs des villes et villages, agglomérations urbaines et collectivités territoriales, chercheurs, habitants, élus, techniciens... ouverts aux univers des milieux urbains et soucieux d'en améliorer la qualité de vie.

Vous avez une communication à proposer (exposé, poster, ...) qui correspond à ces objectifs.

Adressez par voie postale ou par courriel avant le 30 octobre 2011 votre proposition selon le modèle suivant à :



Association S2D • Centre collaborateur O.M.S.

Pour les Villes-Santé francophones

10 rue Jean-Boucher – 35000 Rennes – France

ccvsante.oms@wanadoo.fr

PROPOSITION DE COMMUNICATION :

La Chaux-de-Fonds du 15 au 17 février 2012
Rencontres internationales des Villes-Santé de l'O.M.S. et des Villes et Villages en Santé

Les temps de la ville, les temps de la vie
Des espaces de vie pour les générations

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel : _____

Population(s) concerné(e)s : _____

Milieu de vie concerné : _____

TEXTE DE PRESENTATION :

- mettre en évidence la mise en œuvre des principes d'intersectorialité, de participation et de partenariat.
- **le texte de 2 à 3 pages** hors illustrations (police times corps 10) fera l'objet d'une diffusion à l'issue du colloque s'il est retenu par le comité d'organisation.

/...